



CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 21 mars 2024

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal n° 02/2024 du 11 décembre 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 170'000.00 pour la révision du plan d'affectation communal (PACom)
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 170'000.00 pour la révision du plan d'affectation communal (PACom),
- de financer CHF 170'000.00 par la trésorerie courante,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 170'000.00 par le compte n° 420.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Ainsi délibéré en séance du 21 mars 2024.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard